

[www.bfmtv.com /normandie/eure/dispute-messages-sur-les-reseaux-sociaux-ce-que-le-suspect-du-meu...](http://www.bfmtv.com/normandie/eure/dispute-messages-sur-les-reseaux-sociaux-ce-que-le-suspect-du-meu...)

Dispute, messages sur les réseaux sociaux: ce que le suspect du meurtre d'un ado à Évreux a déclaré en...

Solenne Bertrand : 5-6 minutes

Page 1

Un adolescent de 14 ans est mort vendredi 10 janvier à Évreux, après avoir été poignardé au thorax. Le procureur de la République a tenu un point presse ce lundi 13 janvier et est revenu sur les déclarations du suspect en garde à vue.

Le procureur de la République d'Évreux Rémi Coutin a tenu ce lundi 13 janvier un point presse après la [mort de l'adolescent de 14 ans](#) vendredi dernier, poignardé au thorax. Il est notamment revenu sur le déroulé de l'interpellation et sur ce que l'auteur présumé a dit en garde à vue.

L'auteur présumé des faits est un mineur âgé de 16 ans, résidant chez ses parents à Évreux, dans le quartier de La Madeleine.

• Dispute et messages échangés sur les réseaux

En garde à vue, l'adolescent de 16 ans a été entendu à trois reprises. Aux enquêteurs, il raconte être sorti du lycée en fin d'après-midi, ce vendredi 10 janvier, et avoir croisé à La Madeleine, une amie qu'il considère "comme une sœur", rapporte le procureur.

Les deux personnes adolescents rencontrent l'ex-petit copain de la jeune fille, avec lequel il était aussi ami. "Ce dernier lui a reproché de se promener ainsi avec son ex-petite copine. Il lui a répondu qu'il n'avait aucune intention vis-à-vis d'elle, qu'au contraire, il voulait l'aider à se remettre avec elle", indique Rémi Coutin.

Selon le récit du suspect, l'échange se termine avec la menace de son interlocuteur. Le jeune homme rentre alors chez lui et reçoit une première série de messages sur les réseaux sociaux. "Dont un de la future victime lui disant: 'On ne veut plus traîner avec toi'. Puis une seconde série lui demandant de sortir afin qu'il y ait une explication: 'On va s'expliquer, ça va se tuer'", cite le procureur de la République d'Évreux.

Lors de sa conférence de presse, Rémi Coutin a souligné la "banalité terrible" des faits à l'origine du drame et le "rôle non négligeable" des réseaux sociaux.

• Des gifles et un coup de couteau

Il ressort de son domicile avec un Opinel "au cas où", explique le suspect en garde à vue, et se rend au lieu de rendez-vous, au 27 rue Michelet. Tandis qu'il est accompagné d'un ami rencontré en bas de son immeuble, sept personnes l'attendent.

Toujours selon le récit du jeune homme, alors qu'il pensait que les choses s'étaient apaisées, l'un des jeunes du groupe adverse s'en prend à lui et le gifle plusieurs fois.

"Il avait sorti son Opinel et a menacé son adversaire. Celui-ci avait continué à le gifler, tout en glissant la main dans la poche de son pantalon. Ayant l'impression qu'il allait sortir un objet, il a voulu lui porter un coup avec son Opinel au niveau du bras gauche. Mais, peut-être parce que l'autre garçon avait bougé, le coup a en fait été porté au niveau du thorax", rapporte Rémi Coutin.

Le procureur explique qu'il a ensuite pris la fuite et demandé à des "grands" d'appeler une ambulance, parce qu'il avait fait "une connerie". Il a contesté avoir eu l'intention de tuer la victime.

• Réfugié chez des voisins, un couteau retrouvé

Après avoir poignardé la victime, le suspect de 16 ans est interpellé à proximité, chez des voisins. Des inconnus à qui il a immédiatement signifié avoir poignardé quelqu'un.

"Les policiers se sont rendus à l'adresse indiquée et ils ont découvert dans une chambre, assis sur un lit, un jeune homme qui leur a déclaré immédiatement être l'auteur du coup de couteau", rapporte Rémi Coutin.

Les voisins ont trouvé que le jeune homme "était arrivé sur le coup de la panique et essoufflé, mais qu'il avait ensuite attendu l'arrivée de la police de façon apaisée".

Lors de son interpellation, il a déclaré qu'il avait jeté l'arme dans une rue. Les policiers ont bien retrouvé un couteau de la marque Opinel, dépourvu de lame, dans des buissons. Selon le procureur, la lame pourrait se trouver dans la blessure du suspect, l'autopsie devra le confirmer.

• "Des relations conflictuelles" avec la victime

Interrogé par les enquêteurs sur ses relations avec la victime, le jeune suspect a expliqué qu'elles étaient "conflictuelles". "La victime ayant pour habitude de le frapper lorsqu'ils se rencontraient", souligne Rémi Coutin.

Vu par les médecins, l'auteur présumé des faits présentait une contusion maxillaire gauche. Un second certificat médical mentionne des douleurs au niveau de la mâchoire inférieure gauche.

Aucun des jeunes qui a assisté à la scène n'a été entendu. Cependant des recherches effectuées sur Snapchat ont permis de découvrir un fichier audio. Dans ce dernier, "une personne, manifestement présente au moment des faits, expliquait à une autre que l'auteur présumé avait sorti son arme et donné un coup à son adversaire après avoir été frappé par celui-ci", détaille le procureur de la République d'Évreux.

Le suspect n'a jamais été condamné par la justice, il était inconnu des fichiers de la police. Il a été déféré au tribunal judiciaire d'Évreux. Une information judiciaire a été ouverte du chef de meurtre sur mineur de moins de 15 ans. Il a été placé en détention provisoire et incarcéré dans un établissement pour mineurs situé dans une autre région. Il encourt 30 ans de réclusion criminelle.

Sur le même sujet

L'autopsie de la victime aura lieu dans la matinée de ce mardi 14 janvier à l'institut médico-légal de Rouen.

Solenne Bertrand

Page 2



Cris, panique et nombreux blessés: les images de l'effolement à Strasbourg après l'accident de tramway

Page 3

Mort de Jean-Marie Le Pen: Marine Le Pen ne se "pardonnera jamais" l'exclusion de son père du FN

Page 4

Grippe: symptômes, vaccin, transmission... Toutes les questions que vous vous posez sur la maladie

Page 5

"Il savait parler aux femmes": elle se fait arnaquer de 830.000 euros par un faux Brad Pitt

Page 6

Bactéries, virus, champignons... Faut-il retirer ses chaussures et se changer dès qu'on rentre chez soi?